

PV de l'AG ordinaire 2015 de l'AFEPS

Vendredi 20 mars 2015, à la Brasserie de la Croix Blanche (Posieux)

Ouverture de l'AG à 18h30

Nombre de membres présents : 25

Autres : 4 membres du comité et le collaborateur pédagogique

Présent : Jacques Perriard conseiller communal de la commune de Hauterive (FR)

Majorité absolue : 13

Introduction

La répondante de l'AFEPS Sylvie Gillard ouvre l'assemblée à 18h39.
Elle dresse la liste des membres de l'AFEPS qui se sont excusé/e/s.

Point 1 de l'ordre du jour

Procès-verbal de l'AG générale du 28 mars 2014

Le PV de l'AG ordinaire du 28 mars 2014 à la Brasserie de l'Epée (Fribourg), mis à disposition sur le site de l'AFEPS, est accepté à l'unanimité.

Jacques Perriard fait remarquer au comité que le PV de la dernière assemblée comporte un nombre important d'erreurs d'orthographe. Le comité en prend bonne note et prendra les mesures nécessaires.

Point 2 de l'ordre du jour

La répondante de l'AFEPS, Sylvie Gillard, fait un bilan du travail du comité depuis la dernière assemblée ordinaire :

Rapport du comité de l'AFEPS

- **Mesures d'économies**

- Suite aux discussions ayant eu lieu lors de la dernière AG, un courrier a été envoyé en avril 2014 au Conseil d'Etat ainsi qu'à la DICS attestant le mécontentement de l'ensemble des MEP au sujet des mesures d'économies entreprises par l'Etat.
- Une copie de ladite lettre a été envoyée à tous les membres afin qu'ils soient informés de cette démarche.

- **Ecoles de commerce**

Rappel de la situation : depuis 2 ans, les étudiants en EC n'ont plus que 2 périodes d'EPS.

L'AFEPS a eu de nombreux contacts avec la DICS par courrier. Une demande de rendez-vous a été refusée.

En mai 2014, le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) confirme que la DICS a fait une mauvaise interprétation, mais que le plan d'études sera modifié au 1^{er} janvier 2015.

Décision prise par le comité : pas d'attaque en justice pour cette situation transitoire, mais un communiqué de presse publié dans les médias locaux (en

automne 2014). Une copie de ce communiqué a été envoyée aux membres également.

L'article n'est pas paru dans « La Liberté », le comité va relancer le journal.

- **Aktivdispens**

Des documents ont été remis lors de la réunion des MEP organisée par le Sspo (S1 et S2) à Fribourg en début d'année scolaire.

Jean-Marc Aebischer fait un petit historique du projet. L'ASEP et les écoles du canton de Bâle-Ville ont constitué un répertoire d'exercices pour les élèves partiellement dispensés. Le canton de Fribourg s'est intéressé au projet et Macolin l'a appuyé financièrement pour que les documents puissent être traduits. Le projet est donc en phase pilote dans le canton.

Le médecin cantonal soutient le projet.

Un comité de pilotage a été mis en place entre le Département de la Santé et la DICS pour évaluer le projet.

Que se passe-t-il si un élève, malgré une dispense se blesse quand même ? La première responsabilité reste celle du médecin qui a signé la dispense partielle, même si la mise en place de l'exercice est sous la responsabilité du MEP. La RC privée couvrirait les frais liés à une éventuelle blessure. Dans tous les cas, le MEP doit respecter les consignes du médecin et endosse sa propre responsabilité concernant la mise en place de l'exercice.

Jean-Marc Aebischer questionne l'assemblée : « Quelles expériences avez-vous faites avec ce projet ? » Romain Pasquier en a parlé au CO de Marly, mais les dispenses médicales reçues restent des dispenses globales. Jacques Perriard demande des précisions quant à la protection juridique. Jean-Marc Aebischer informe qu'une rencontre est prévue avec le juriste de la DICS pour en parler. Des informations suivront.

Lionel Gattoni relève que la dispense doit venir des médecins et que les médecins doivent jouer le jeu pour que cela fonctionne.

Isabelle Molleyres demande qu'est-ce qui freine les médecins. Jean-Marc Aebischer répond que le document n'est pas encore très bien connu et qu'il semblerait qu'il soit trop long à remplir.

- **Double pénalité au S1**

- L'AMCOF a fait recours contre la décision du Conseil d'Etat du 30.09.2014 rejetant la requête de décision formelle relative à l'évaluation et à la classification de la fonction d'enseignant/e de branche spéciale CO.
- Le recours signé par les avocats Eric Bersier et de Charles Fragnière a été envoyé au Tribunal Cantonal du canton de Fribourg le 03.11.2014.
- Recours concernant l'EPS: pour la formations « EPS I », il n'y a pas de raison de faire de différences entre les titulaires d'un « DAES I » et d' « EPS I », d'autant plus qu'aucune passerelle n'a été imposée ni même offerte aux enseignants de ces deux degrés. Une classification en classe 22 du profil « EPS I » est requise.
- Yves Suter a informé le comité qu'une réponse négative a été reçue. L'affaire suit son cours.
- Jean-Victor Carron demande quelles sont les démarches à entreprendre ? Sylvie Gillard dit qu'il faut d'abord attendre la réponse

du recours qui n'est pas encore parvenue au comité. Elle demande qui est concerné par cette double pénalité dans l'assemblée. Cinq personnes lèvent la main.

- L'assemblée demande que le recours ainsi que la réponse soit mis en ligne sur le site pour qu'ils demeurent visibles de tous les membres.
 - Jacques Déglise motive le comité en disant qu'il faut continuer à se battre.
 - Jean-Marc Aebischer relève qu'il y a de grandes différences entre les cantons et que l'ASEP élabore une statistique à ce sujet.
 - Le comité informera les membres de l'avancée des négociations lors de la prochaine assemblée.
- **FOCO greffée au «Congrès Pédagogique »**
 - Le congrès pédagogique 2015 fait office de formation continue pour les membres de l'AFEPS cette année.
 - Le comité encourage vivement les membres à participer à ce congrès, malgré qu'il se situe au milieu des vacances d'automne, soit du 23 au 25 octobre 2015.
 - Il sera constitué de conférences, de 80 modules concernant la didactique et la pédagogie du sport, de vente de matériel de sport sous forme d'un marché, de matériel à tester ainsi qu'une partie conviviale.
 - Inscriptions du 1^{er} avril 2015 au 30 septembre 2015
 - Le prochain congrès est déjà programmé en 2017.

Point 3 de l'ordre du jour

Rapport des sous-sections

Sylvie Gillard rappelle la modification des statuts :

Selon les statuts de l'AFEPS

Art.6

- *Encourager la formation et l'activité de sous-sections locales ou régionales.*
- *Afin d'obtenir les subsides, au moins la moitié des membres de l'AFEPS des sous-sections ayant participé à ces activités doivent être présents à l'AG.*

Les sous-sections suivantes font un rapport :

- Rapport des activités de la sous-section du CO de Sarine-Ouest par Damien Porchet :
 - Entraînement pour le tournoi de foot des enseignants
 - Participation au tournoi de foot des enseignants avec 2 équipes
 - Participation au Terrific de Crans-Montana
 - Préparation physique (zumba et autres...)
 - Ski à Leysin
- Rapport des activités de la sous-section de Gruyère par Lionel Gattoni:

- Activités proposées à tous les maîtres, du primaire au collège (tournois de pétanque et sortie en raquettes à neige)
 - Activités proposées pour les MEP (ski nocturne, VTT)
- Rapport des activités de la sous-section du CO de Marly par Romain Pasquier :
- Activités sportives conviviales (ski, Morat-Fribourg...) entre 10 et 12 participants
 - Des équipes ont été constituées pour jouer contre les élèves (volley, foot...)
 - Tournois de foot des enseignants
 - Tournois de volley

Les représentants des sous-sections remercient l'AFEPS pour son soutien.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport de la caissière

La caissière Sylvie Grandgirard annonce un capital de 30'316.95 au 01.01.14 et un capital de 25'426.90 au 31.12.14.

Elle annonce donc une diminution du capital de 4'890.05 pour l'année 2014.

Point 5 de l'ordre du jour

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes 2014 étaient Stéphane Sauter et Isabelle Molleyres. Ce rapport recommande à l'assemblée d'accepter les comptes 2014 en l'état.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité et remercie Sylvie Grandgirard pour son engagement.

Point 6 de l'ordre du jour

Approbation du budget et des cotisations

Pour l'année 2015, la caissière propose un budget présentant la somme de produits s'élevant à 12'250 CHF et une somme de charges s'élevant à 13'220 CHF.

- Pour essayer de recruter de nouveaux membres chez les jeunes enseignants (et augmenter le nombre de cotisants) l'assemblée demande de continuer à promouvoir l'association auprès des étudiants de l'Université via la Fachschaft

ainsi que par le biais d' Yves Suter qui enseigne la didactique du sport dans le cadre de la formation DEEM.

- Le comité s'engage à continuer son action pour la rentrée 2015-2016 et à contacter les personnes concernées.

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité.

Point 7 de l'ordre du jour

Admissions, démissions et radiations

La caissière, Sylvie Grandgirard, dresse la liste des admissions et des démissions à l'AFEPS durant l'année écoulée :

- **Admissions**
 - Baeriswyl Valentin
 - Badan Jonathan
 - Berger Sandra
 - Girod Joëlle
 - Jordan Marjorie
 - Joye Yannick
 - Page Frédéric
 - Pochon Romain

 - **Démissions**
 - Bugnon Bibiane
 - Burgy Alexandre
 - Esseiva Colette
 - Remy Patricia
 - Wicky Bernard

 - **Radiation**
 - Marmy Antoine
-

Point 8 de l'ordre du jour

Proposition du comité et des membres

Stephan Leuenberger demande au comité de transmettre une information claire aux membres et aux futurs membres concernant les avantages d'être membre fédéral. Sylvie Grandgirard va transmettre cette information lors des prochaines cotisations.

Point 9 de l'ordre du jour

Election des vérificateurs des comptes

Pour 2015 Isabelle Molleyres devient première vérificatrice, Lionel Gattoni 2^{ème} vérificateur. Jonathan Badan se propose comme suppléant pour la vérification des comptes de l'année 2015.

Point 10 de l'ordre du jour

Présentation du collaborateur pédagogique sport

- **Plan d'études / Lehrplan 21**
 - Présentation de l'organisation du PAF (Plan d'Application Fribourgeois) « Corps et mouvement »
 - Le PAF comprend un fil rouge commun pour les francophones et les alémaniques.

- **Moyens d'enseignement / Lehrmittel**
 - Il n'y aura pas de nouveaux moyens d'enseignement, mais pourquoi pas un manuel clé pour l'ensemble des disciplines sportives ou des fiches didactiques.
 - Le plan annuel de la ville de Fribourg sera mis à disposition sur le site pour l'école primaire (projet 2016).

- **Friportail / Friportail**
 - Création d'une plate-forme commune pour échanger des documents.
 - Il sera divisé en deux domaines, un domaine « public » qui sera hébergé sur le site du Sspo et un domaine réservé aux MEP et à tous les enseignants d'EPS sur friportail.
 - Chaque enseignant pourra poster des documents.

Point 11 de l'ordre du jour

Divers

- **FOCO**
 - L'assemblée souligne que les camps de ski ont toujours remporté un vif succès par le passé et demande si quelque chose est prévu pour ces prochaines années.
 - Le comité va envisager la possibilité de mettre sur pied une formation en 2016.
 - Stephan Leuenberger rappelle qu'il ne faut pas hésiter à proposer des cours de FOCO à la carte à la HEP.

- **Formation HEP et enseignement du sport au primaire**
 - Stéphane Sauter demande des précisions sur la formation à la HEP.
 - Jean-Marc Aebischer explique que les étudiants doivent obtenir 180 crédits ECTS durant leur formation. Ils ont un tronc commun de 160 crédits dont 3 en EPS. Les 20 crédits restants sont répartis dans les profils

1 (1H-4H) et 2 (5H-8H). Donc, un enseignant du primaire aura fait entre 3 et 13 crédits ECTS au maximum durant sa formation.

- Jean-Marc Aebischer informe que des appuis pédagogiques ont été mis en place en Singine, dans le district du Lac ainsi qu'en Sarine-Campagne.
- Cotisations
- L'assemblée propose d'augmenter les cotisations cantonales à 60fr au lieu de 50.
 - Et pourquoi pas recruter des gens de la HEP pour être membre de l'AFEPS et ainsi augmenter le nombre de cotisants.
- Santé
- Jean-Marc Aebischer informe l'assemblée que Bruno Ruegger a fait un AVC. Il informe l'assemblée sur son état de santé qui s'améliore.
 - Un coup de fil, un SMS ou une visite lui feraient certainement plaisir
 - Le comité va lui écrire une carte pour lui souhaiter un bon rétablissement.
- Petit Giron des profs
- Le comité propose aux membres de faire de la pub pour le petit Giron des profs !
 - L'assemblée propose de l'ouvrir aux étudiants de la HEP ainsi qu'aux étudiants en sport. Le comité trouve l'idée excellente et va contacter les personnes concernées.

La répondante de l'AFEPS Sylvie Gillard clôt l'AG à 20h30.